

IX.

La faille eifélienne et son rôle de limite,

par G. DEWALQUE (1).

Lorsqu'il a été question de consacrer une séance spéciale à l'examen du prolongement du système houiller au delà de notre frontière orientale, je m'étais fait inscrire en tête, me proposant d'appeler l'attention sur la correspondance éventuelle du bassin westphalien avec celui de Liège; mais, ayant appris que mon savant confrère M. A. Habets se proposait de traiter le même sujet, je m'effaçai, car je le savais beaucoup mieux documenté que moi.

La séance ayant été close un peu brusquement, je me serais abstenu de revenir sur ce sujet, si notre honorable président, qui se trouvait dans le même cas que moi, n'avait cru utile de reprendre cet examen.

Je n'ai pas l'intention de traiter, dans son ampleur, la question posée par M. G. Soreil; je me bornerai à un point, que je considère comme méritant le plus l'attention.

Le trait le plus marqué de la tectonique de nos terrains anciens, c'est la grande faille du Midi, appelée autrefois faille eifélienne dans la province de Liège. Inclinée au Sud, de 40° à 50° en général, elle laisse remonter sur l'étage houiller des assises beaucoup plus

(1) Communication lue à la séance du 18 juin 1899.

anciennes. Ainsi, près de Liège, entre Angleur et Ramet, elle met en contact le houiller inférieur ou le moyen avec les assises de l'Eifelien quartzo-schisteux rouge de Dumont (de là le nom de la faille eifélienne), rapportées aujourd'hui par M. H. Forir à l'Ahrien.

Cette faille marque, sur la plus grande partie de notre pays, la limite méridionale de nos grands bassins houillers de Namur et de Liège. A Angleur, les failles de la Vesdre rejettent l'étage houiller vers le Sud-Est. Que devient notre faille? M. J. Gosselet la fait rejeter vers le Sud par une cassure secondaire, pour devenir faille de l'Ourthe et s'arrêter à la faille de la Vesdre; mais, de l'avis général, elle se prolonge vers l'Est-Nord-Est dans l'étage houiller. Les documents sont rares et insuffisants; néanmoins, les cartes s'accordent pour la faire passer un peu au sud de Saive, de Blegny et de Mortier. Du fait qu'elle reste dans l'étage houiller, il résulte que sa puissance est considérablement réduite.

Au delà, elle n'est figurée sur aucune carte.

A Bleyberg, M. H. Forir ne l'a point rencontrée. A Aix-la-Chapelle, j'ai le souvenir que Ign. Beissel a rapporté à la faille eifélienne des failles inverses, inclinées au Sud, qui mettent en contact, sous cette ville, l'étage houiller avec les psammites du Condroz; malheureusement, je ne retrouve pas le document à citer.

Ce point est le dernier vers l'Est où notre grand accident stratigraphique aurait été reconnu.

Plus loin, vers Verlautenheid, et vers Nirm, le contact entre le dinantien et le houiller m'a paru normal; mais il faut remarquer que ces localités sont au sud du passage présumé de la faille. Plus loin encore, elle rencontrerait le passage présumé du *Feldbiss*: si elle existe encore, comment se comporterait-elle vis-à-vis

de cette faille transversale? Puis jusqu'au *Sandgewand*, qui limite vers l'Est le houiller reconnu?

L'importance de la faille du Midi dérive surtout de la différence d'allure des couches des deux côtés de cette grande cassure. Au Nord, l'étage houiller est fortement plissé en plateures et en dressants, souvent renversés; au Sud, les couches sont en général régulièrement ondulées, et cette allure se prolonge jusque près de l'Ardenne.

Si nous considérons, à ce point de vue, les environs d'Aix-la-Chapelle, nous constatons que, au Nord, le bassin houiller de la Worm est plissé comme celui de Liège, tandis que celui de l'Inde ou d'Eschweiler constitue un synclinal régulier. Nous pouvons en conclure que les petits bassins qui passent au sud d'Aix-la-Chapelle, notamment celui d'Eschweiler, correspondent aux petits bassins de l'Entré-Sambre-et-Meuse et du Condroz, tandis que le bassin de la Worm est la continuation de celui de Liège.

Le massif de Herve n'a pas la simplicité d'allure des bassins du Condroz, sans doute par suite de son rejet dans la vallée de la Vesdre, mais il en a conservé les plissements arrondis.

(Extrait des *Annales de la Soc. géol. de Belg.*, t. XXVI, MÉMOIRES.)

Séance du 18 juin 1899.

La Société, en décidant l'impression d'un travail, laisse à l'auteur la responsabilité de ses opinions.

(Art. 27 des statuts, reproduit en exécution de l'art. 4 du règlement.)